Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 84 (1975)
Heft: 4

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de semaine en semaine

Conférences des présidents de section

Les conférences régionales des présidents de section qui se tiennent traditionnellement au printemps ont eu lieu le 20 mars à Aarau pour la Suisse alémanique, le 22 mars à Lausanne pour la Suisse romande et le 3 mai à Bellinzone pour le Tessin. Le Groupe prospectif avait préparé à leur intention deux «études de cas particuliers», qui ont servi d'exercices pour les participants. Elles ont permis de confronter ceux-ci avec les mesures à prendre pour faire face à des tâches concrètes et d'éclairer de cette façon les propositions du Groupe prospectif concernant les modifications qui visent à créer de nouvelles «lignes directrices» de la Croix-Rouge suisse. L'un des thèmes traitait de l'activité déployée dans le domaine des cours en général, l'autre de l'assistance aux réfugiés.

Séance du printemps du Conseil de direction

Les membres du Conseil de direction ont, eux aussi, examiné en détails les propositions du Groupe prospectif lors de leur séance de deux jours des 24 et 25 avril. Ils les ont mis au point à l'intention de la prochaine Assemblée des délégués.

Service civil de remplacement

La Croix-Rouge suisse a été invitée par le Département militaire fédéral à exprimer son avis sur le Rapport élaboré par une Commission d'experts en vue de la suite à donner à l'Initiative de Münchenstein. Par principe, le Comité central a renoncé à prendre parti en faveur du oui ou du non sur la question d'un service civil, qui doit trouver une réponse au niveau politique, par une votation populaire. Par contre, il a pris position sur les questions qui découleraient de l'institution d'un éventuel service de remplacement. Vu les précieuses expériences faites aussi bien en Suisse qu'à l'étranger dans le domaine de l'engagement de volontaires dans des activités sociales, la Croix-Rouge suisse peut lui accorder son soutien.

Un cadeau d'Italie

Pour marquer le 25e anniversaire de sa fondation, une entreprise située en Italie, mais dont les propriétaires sont d'origine suisse, a fait cadeau d'une ambulance à la Croix-Rouge suisse. Celle-ci l'a remise à la section du Val-de-Travers, qui gère depuis 1965 un service d'ambulance. Jusqu'à présent cette section devait remplir toutes ses tâches avec l'unique véhicule lui appartenant, alors que très souvent il aurait été nécessaire d'en disposer d'un second. C'est dire si ce magnifique cadeau d'Italie a été apprécié à sa juste valeur!

1er tournoi vaudois et 3e tournoi national de secourisme pour écoliers

Alors que le 3e tournoi national de secourisme organisé sous les auspices de la Croix-Rouge Jeunesse aura lieu à Berne, les 27 et 28 septembre prochain, à l'intention de jeunes de 12 à 16 ans ayant suivi un cours de sauveteurs et concourant par groupes de 4, un premier tournoi vaudois s'est déroulé à Vevey le 31 mai. Il était mis sur pied par le service Croix-Rouge Jeunesse romand, en collaboration avec les sections CRS, la Société Pédagogique vaudoise et les Samaritains. Ces tournois ont entre autres pour but de préparer la Croix-Rouge de demain, en motivant les jeunes suffisamment tôt, en leur inculquant l'amour du prochain sous le couvert du secourisme.

Photo CRS/M. Hofer

Cours

L'année dernière, le nombre des cours à la population a considérablement augmenté. Sections Croix-Rouge, sections de Samaritains et autres ont organisé au total 956 cours de «Soins au foyer» suivis par environ 11 700 participants, 174 cours de «Soins à la mère et à l'enfant» avec 1760 participants et 24 cours de «Soins aux personnes âgées et aux malades chroniques», avec 254 participants. C'est la section de Genève qui détient le record avec 132 cours. La Croix-Rouge suisse a formé 187 nouvelles monitrices dans ce but. Depuis cette année, l'Office fédéral de la Protection civile subventionne les cours de Soins au foyer; il est en effet important qu'en cas de guerre ou de catastrophe, le plus grand nombre possible d'habitants aient connaissance des soins élémentaires.

Bureaux d'information pour les professions paramédicales

Le premier fut créé en 1966, sous les auspices de la section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz. L'on en dénombre 10 à ce jour. Sur invitation du Service des Soins infirmiers, leurs responsables se sont rencontrés à Berne le 10 avril – une première réunion similaire avait déjà eu lieu le 20 novembre dernier. Principaux thèmes de ces journées de travail: les nouvelles tâches qui attendent la Croix-Rouge suisse dans le domaine de l'information et de la propagande en faveur des professions de la santé, les principes selon lesquels la CRS continuera de développer la formation, l'extension des bureaux d'information qui, dans un avenir plus ou moins proche, devraient couvrir tout le pays, à raison d'un bureau par canton ou par région.

Soins extra-hospitaliers

Le Comité central a approuvé le plan de travail soumis par le Service des soins infirmiers et concernant les soins extra-hospitaliers et de santé publique. Il s'agit surtout d'informer et de documenter sur les prestations existantes et les initiatives, de favoriser les échanges d'expériences, de stimuler la recherche de nouvelles solutions, de permettre et de soutenir l'engagement de personnel non professionnel spécifiquement préparé et d'élaborer de nouveaux aspects de l'activité du personnel professionnel.

Formation des sages-femmes

La Croix-Rouge suisse venant d'être chargée de reprendre la responsabilité de la réglementation et de la surveillance de la formation des sages-femmes, un groupe de travail «Formation des sages-femmes» a été récemment constitué pour en élaborer les prescriptions et directives.

Rectificatif

Dans le numéro 2 du 1er mars 1975 de cette Revue, nous avions annoncé que trois instituts privés avaient été chargés par la Croix-Rouge suisse d'élaborer un cours destiné, disions-nous, aux «infirmières diplômées, infirmières-assistantes et laborantines médicales qui enseignent sans avoir de formation pédagogique». Ce texte comportait une erreur, dont nous nous excusons. En effet, les infirmières-assistantes n'étant pas appelées à être monitrices, ce cours n'est destiné qu'aux infirmières diplômées et aux laborantines médicales.

Ergothérapie

En bref, les chiffres qui peuvent résumer l'activité des sections dans le domaine de l'ergothérapie en 1974:

- *les 17 centres d'ergothérapie gérés par des sections employaient 23 ergothérapeutes (dont 14 à plein temps, les autres travaillant de 80 % à quelques heures) et 2 ergothérapeutes de «réactivation» au «centre de jour» de Zurich. En ce qui concerne les auxiliaires, 2 avaient été engagées à plein temps et 14 à temps partiel; d'autre part, 104 bénévoles prêtaient leur aide à temps partiel, principalement dans des homes, à la thérapie, et 3 pour des tâches de secrétariat; dans d'autres secrétariats, 8 employées salariées travaillaient à temps partiel.*
- *1654 patients ont été traités individuellement ou en groupe; le nombre des traitements s'élève à 34 366. Dans 611 cas, l'ergothérapeute a examiné la capacité de réadaptation. 1174 moyens auxiliaires ont été remis ou loués aux patients.*

Aide individuelle

On le sait, la Croix-Rouge suisse gère une série de parrainages destinés à des aides individuelles. C'est dans ce cadre que le Comité central a octroyé les crédits-cadres suivants pour l'année en cours:

- *Fr 200 000.– pour l'aide à des familles et personnes seules en Suisse (lits, meubles, vêtements, etc.)*
- *Fr 30 000.– pour des cas spéciaux, principalement pour financer des secours médicaux*
- *Fr 80 000.– (y compris une contribution de la Confédération) pour des séjours de cure d'enfants asthmatiques étrangers*
- *Fr 100 000.– pour des secours à des vieillards, invalides et enfants grecs*
- *Fr 763 000.– pour la poursuite de l'aide aux réfugiés tibétains en Suisse. Les dépenses prévues au budget ne sont pourtant que partiellement couvertes par les parrainages à disposition et un legs récemment attribué à la Croix-Rouge suisse. Aussi l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse, qui supporte avec la Croix-Rouge suisse les frais de cette assistance, s'est-elle déclarée prête à couvrir en cas de besoin les quelque 65 000 francs manquant.*

Garde aérienne suisse de sauvetage: développement continu

Il y a un peu plus d'un mois, la GASS inaugurait une nouvelle base d'hélicoptères à l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Désormais, un hélicoptère du type «Agusta Bell 206 B Jet Ranger» est garé dans le hangar de la Balair et servira à des vols de sauvetage et à des transports dans cette région. La création de cette nouvelle base au nord-ouest de la Suisse a été motivée par la forte augmentation des transports de blessés à destination de la Clinique universitaire de Bâle et particulièrement de son centre de paraplégie. L'intense collaboration qui s'est instaurée avec la Garde aérienne de sauvetage allemande – conçue selon le modèle suisse – a également contribué à la décision de la GASS d'ouvrir à Bâle une base qui lui permettra d'intervenir également dans la partie sud-ouest du Bade-Wurtemberg.

Photo GASS

Bangladesh

La Croix-Rouge suisse a fourni à nouveau du matériel pour l'unique atelier de fabrication de prothèses du Bangladesh, fondé à Dacca il y a quelques années. Et, dans le cadre de l'aide aux victimes de la famine, la Croix-Rouge suisse a envoyé à titre d'expérience 20 tonnes de maïs complet au lieu de céréales ou de lait en poudre. En outre, elle a payé 50 000 francs pour la réparation des camions employés par la Croix-Rouge locale pour la distribution des vivres.

Rwanda

Le petit état centrafricain du Rwanda a souffert d'une mauvaise récolte due à la sécheresse suivie d'inondations. Sur un appel de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a envoyé des médicaments pour une valeur de 50 000 francs, qui seront distribués par des délégués de la Ligue. En outre, la Croix-Rouge suisse a payé les frais de transport d'un don de lait en poudre de la Confédération.

La paix n'étant pas encore revenue sur l'Ile de Chypre, les réfugiés continuent à avoir besoin d'aide. La Croix-Rouge suisse a mis 25 000 francs à disposition de la délégation sur place du CICR pour l'achat local de secours.

Aide aux victimes des avalanches

Disposant de réserves de secours entreposés à sa Centrale du matériel à Berne, la Croix-Rouge suisse a pu, à la suite d'une demande qui lui était parvenue d'un village sinistré du canton des Grisons, fournir une aide immédiate en nature à quelques-unes des victimes des avalanches qui ont frappé les Alpes au début avril. Mais les dégâts matériels et les dommages encourus étant plus importants que prévus (environ 13,5 millions de francs), la Croix-Rouge suisse, Caritas suisse, l'Entraide protestante de Suisse et l'Entraide ouvrière suisse ont décidé de lancer en commun une collecte nationale, sur demande du Comité directeur du Comité de coordination pour les avalanches.

Le solde de la collecte mise sur pied à la suite des avalanches de 1967/1968 se monte à quelque 2 millions de francs. Le Conseil fédéral a décidé de participer pour un important montant à la nouvelle collecte, dont les œuvres d'entraide suisses espèrent qu'elle rapportera 3 millions de francs.

Conformément à la pratique appliquée il y a 7 ans, les fonds collectés seront réunis et remis par le Comité de coordination aux Cantons et aux Communes, qui sont compétents pour la détermination des dégâts et les versements aux sinistrés.

Les œuvres d'entraide font appel à la compréhension de la population suisse qui a, ces derniers mois, à maintes reprises témoigné sa solidarité à l'égard des victimes des catastrophes survenues dans le Tiers Monde: qu'elle veuille bien aussi aider spontanément et généreusement nos compatriotes à leur tour victimes d'une catastrophe naturelle. Les dons seront reçus avec reconnaissance sur le CCP 30-4200, mention «avalanches».